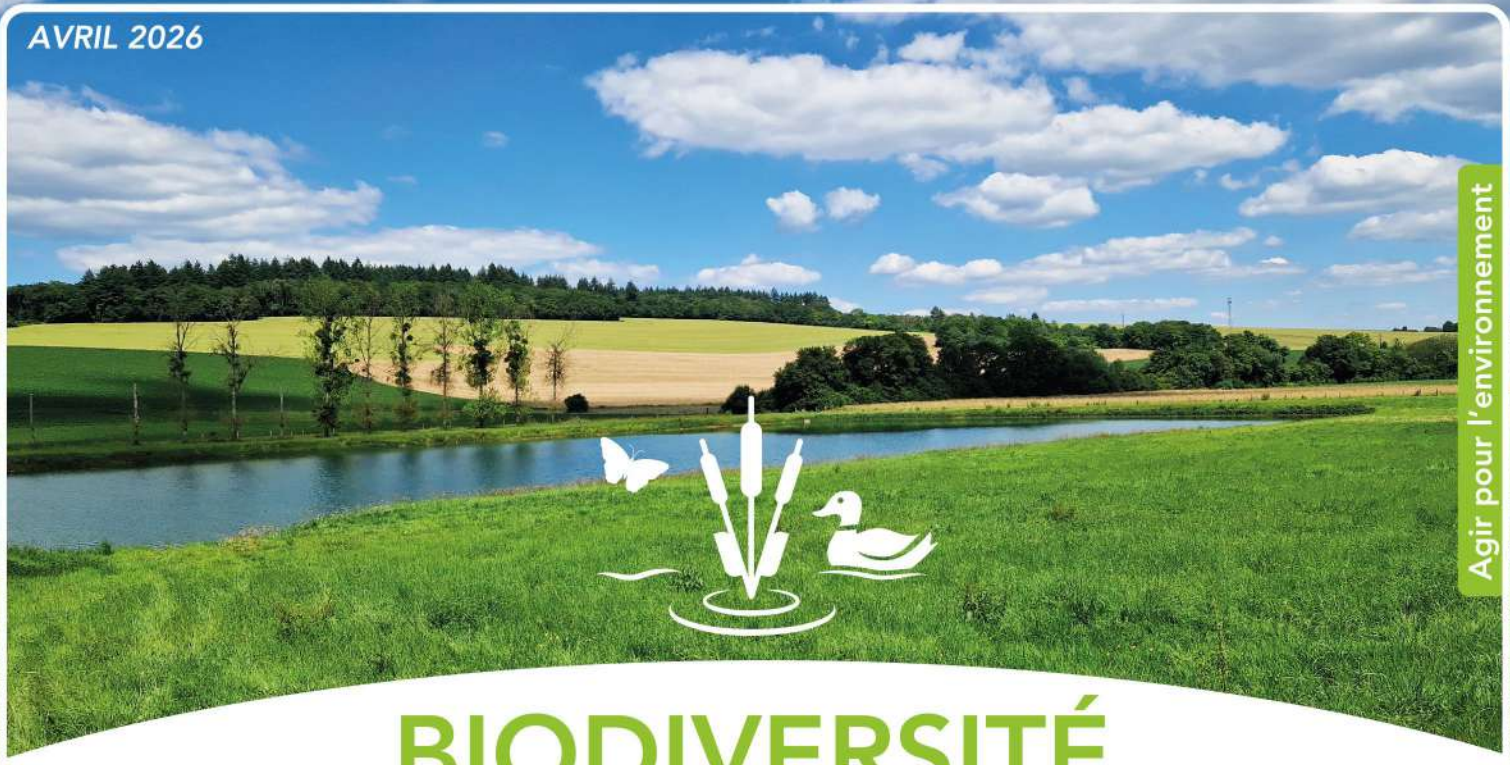




BIODIVERSITÉ

Le territoire de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises dispose de riches milieux naturels : milieux aquatiques, forêts, pâturages, prairies... Préserver et maintenir ces milieux est au coeur de nos principales actions.

PAYSAGES ET SITES D'EXCEPTION

La Préservation de sites d'exception : site NATURA 2000

La Communauté de Communes est en charge de la gestion du Site d'Intérêt Communautaire n°98 « Site à Chiroptères de la Vallée de la Bar » faisant partie d'un large réseau Européen. Ce site est classé NATURA 2000 pour sa fragilité et la rareté des espèces sauvages, animales et végétales, et des habitats qui le compose. Situé sur les communes de Vendresse, Omont, La-Neuville-à-Maire, Le Mont Dieu, il se caractérise par une très grande diversité de milieux naturels constitués principalement de prairies complétées par de vastes espaces agricoles et forestiers. Y vit une population importante de chiroptères (chauve-souris), classée comme faune d'intérêt communautaire.

La Restauration et maintien de nos paysages : Trame Verte et Bleue

Les changements, au fil du temps, de nos paysages et leur dégradation se sont manifestés par la multiplication d'inondations et de coulées de boue engendrant de nombreux dégâts matériels dans certains villages.

La Communauté de Communes accompagne les communes dans la restauration des paysages avec la plantation de haies et la création de mares. Les aménagements joueront un rôle à la fois de corridor écologique afin de contribuer au maintien et développement de la biodiversité tout en freinant les éventuelles coulées de boue.

4 Atlas de la biodiversité

Initiées par l'Office Français de la Biodiversité, ces Atlas sont des outils qui permettent d'associer l'ensemble des acteurs (élus, citoyens, associations, entreprises) d'un village autour des enjeux de la préservation des milieux naturels.

À partir d'un état des lieux de la flore et la faune locale, des animations puis des actions sont proposées et élaborées par les habitants.

Sur les Crêtes, 4 communes sont engagées dans ces démarches volontaires (seulement 6 au niveau départemental) : Clavy-Warby, Saint-Loup-Terrier, Vaux-les-Rubigny et Warnécourt.

QUELQUES CHIFFRES

- 3** sites Natura 2000
- 21** Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
- 1** Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
- 2** sites Naturels inscrits

ENJEUX ET OBJECTIFS

- **Préserver et maintenir la biodiversité** tout en garantissant la pérennité des activités agricoles et forestières sur le territoire.
- **Encourager et développer** les pratiques agricoles et forestières respectueuses de la biodiversité.
- **Préserver et maintenir la faune et la flore** dans un bon état écologique.

- **Agir contre l'érosion des sols et limiter les coulées de boue.**
- **Multiplier les initiatives en faveur de la biodiversité** sur tout le territoire.
- **Sensibiliser les usagers du site et le grand public** à la présence d'espèces remarquables.



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Il s'agit de maintenir les aménagements naturels permettant à la biodiversité d'assurer son cycle de vie tout en favorisant le déplacement de la faune et la dissémination de la flore.



Plantation d'arbres le long du chemin par la commune de Saint-Loup-Terrier.



Atelier de sensibilisation auprès des enfants sur la faune sauvage.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Animation des 3 sites NATURA 2000 :**
Inventaire des Chiroptères vallées de la Bar (sur Vendresse).
Sensibilisation auprès du grand public et des agriculteurs à la protection de la faune sauvage.
- **Réalisation de 2 programmes Trame Verte et Bleue** avec la plantation de 5 000 ml et la création de 25 mares.
- **Atlas de la biodiversité : accompagnement des communes** à l'animation et à la mise en place du plan d'actions avec les habitants de 4 communes.

LES PROJETS

- **Réflexion pour une approche globale de la TVB** à l'échelle du territoire.
- **Relance de l'animation du site Natura 2000** de la vallée de la Bar.

